



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel 2,6% de Chlore Actif

Date d'impression : 02/05/2008

Page 1 (5)

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Eau de Javel 2,6% de Chlore Actif

Nom du fournisseur : ETS PINTAUD, rue Maurice Pintaud, 16230 MANSLE

Numéro de téléphone : 05.45.22.43.21

Numéro de fax : 05.45.22.43.25

Courriel : HPintaud@wanadoo.fr

Type d'utilisation : Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation

Numéro appel urgence : 01.45.42.59.59 (INRS – ORFILA) ou contacter le Centre antipoison

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

- En cas d'ingestion, appeler le médecin ou le centre anti-poisons (ne pas faire vomir). Rincer la bouche.
- En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- En cas d'inhalation (par mélange d'Eau de Javel avec d'autres produits) faire sortir à l'air libre.

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation aqueuse d'hypochlorite de sodium à 2,6 % de chlore actif

Composant : Hypochlorite de sodium (en % chlore actif) - NaClO –
numéro EINECS : 231- 668-3,
numéro CAS : 7681-52-9

Classification : C, N - R : 31, 34, 50
Non classé pour les concentrations ≤ 5 %

(Le pourcentage de chlore actif est exprimé en poids/poids, et noté % m/m (masse/masse))



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel 2,6% de Chlore Actif

Date d'impression : 02/05/2008

Page 2 (5)

4 – PREMIERS SECOURS

En cas d'ingestion, appeler le médecin ou le centre anti-poisons (ne pas faire vomir)
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné (ININFLAMMABLE)
Moyens d'extinction à choisir en fonction du type d'incendie environnant.

6 – MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : En cas d'utilisation prolongée : port de gants et de lunettes adaptées et aération des locaux concernés.
En cas de port de lentilles, le port de lunettes est recommandé.

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de déversement important directement dans le milieu naturel

Méthode de nettoyage : Neutraliser avec une solution d'hyposulfite de sodium de 5 à 10 %.
Puis laver à grande eau ou recueillir le liquide à l'aide d'un produit absorbant (sable, sciure...).

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter le contact avec les yeux ou la peau.
Le produit pur peut endommager les vêtements.

Stockage : Conserver hors de portée des enfants.
Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière.
Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides (voir chapitre 10).
Conserver dans l'emballage d'origine.

Utilisation : Ne pas transvaser dans un emballage alimentaire.
Utiliser l'Eau de Javel diluée seule dans l'eau froide.
Ne pas mélanger avec d'autres produits en particulier acides (ex. détartrants).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel 2,6% de Chlore Actif

Date d'impression : 02/05/2008

Page 3 (5)

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition : Non concerné

Contrôle de l'exposition : En cas de manipulations de quantités importantes, le port de gants et de lunettes adaptés est conseillé.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide jaune transparent
Odeur : chlorée caractéristique
pH : > 11
Point d'ébullition : > 100 °C
Point d'éclair : ininflammable
Inflammabilité : ininflammable
Danger d'explosion non concerné
Propriétés comburantes : non concerné
Pression de vapeur : 17,4 à 20 hPa à 20°C
Densité relative : 1,03 à 1,04 à 20°C
Solubilité totale dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau : non concerné
Viscosité : identique à l'eau

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Conservation : Au frais et à l'abri de la lumière et du soleil dans un récipient fermé.

Stabilité : Normale dans les conditions normales de stockage.

Produits à éviter particulièrement :
Les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore)
La plupart des métaux
Les oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide
Des réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.

Produits de décomposition dangereux : Chlore (en cas de mélange avec des produits acides).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel 2,6% de Chlore Actif

Date d'impression : 02/05/2008

Page 4 (5)

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit non classé dangereux

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Subsiste peu de temps dans l'environnement et n'est pas bioaccumulable
Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Pas de déversement important directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts.
En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non classé marchandise dangereuse selon l'ADR ou l'IMDG
Produit classé selon l'IATA.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Selon la directive préparation dangereuses 1999/45/CE modifiée : produit non classé

Attention ! ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel 2,6% de Chlore Actif

Date d'impression : 02/05/2008

Page 5 (5)

16 – AUTRES INFORMATIONS

R 31 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R34 Provoque des brûlures

R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Révision des chapitres 1, 2 et 3 de la Fiche de Données de Sécurité : mai 2008

Cette fiche a été rédigée selon le règlement (CE) 1907/2006 REACH.

Elle complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date

de publication de cette fiche. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement courus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer des textes réglementant son activité.

Il doit prendre sous

sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.